



BEYNES BILLARD CARAMBOLE

Règlement MESLIER

Partie Libre par handicap Réservee aux retraités et préretraités

Rappels :

Qualité du jeu :

- Il est inutile de freiner, seule l'amélioration de moyenne par rapport à l'année précédente est prise en compte pour le classement final de la coupe
- Le gain du match n'apporte rien. Il est donc préférable pour chacun des deux joueurs de faire de la moyenne et de ne pas fermer le jeu.

Distances

La distance retenue est de 30 reprises.

Il y a une reprise égalisatrice en fin de partie.

Qualification

Le nombre de matchs à réaliser pour entrer dans le classement est fixé à 12. Si plus de 18 parties sont réalisées, les 18 meilleures seront retenues pour effectuer le classement.

Calendrier

La date butoir pour exécuter les matchs de classement sera fixée par le bureau au plus tard un mois avant la limite souhaitée.

Récompenses

La commission sportive établit le classement en fonction de la progression (augmentation de moyenne entre l'année précédente et l'année en cours).

Une récompense est décernée au détenteur de la meilleure augmentation de moyenne.

Meilleur Adhérent :

A chaque compétiteur et selon le barème établi, il est attribué, un certain nombre de points comptant pour le classement du « meilleur adhérent ». Ex : nombre de matchs réalisés, meilleure moyenne, meilleur série,....

Sanctions :

Tout joueur qui refuse systématiquement de jouer en invoquant un prétexte douteux, *comme par exemple :*

- « il est tard », « je ne suis pas en forme », « tu ne laisses jamais de jeu »,...., sera sanctionné par la commission sportive et exclu de la compétition.

Sportivement, le Bureau.